



Petites communes

Peu nombreuses et concentrées dans les Alpes

Peu nombreuses et souvent localisées dans les deux départements alpins, les 389 communes de moins de 500 habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur n'abritent que 81 400 habitants en 2013. Elles sont particulièrement étendues, ce qui accentue leur faible densité. Leur nombre a chuté d'un tiers en 45 ans ; aucune autre région hors Île-de-France n'en a perdu autant. Cette diminution s'explique principalement par leur croissance démographique, qui leur fait franchir le seuil des 500 habitants. Les fusions de communes sont aussi plus nombreuses qu'ailleurs, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Junel Bernard, Insee

Peu de petites communes, très localisées

En 2013, 389 communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 41 %, comptent moins de 500 habitants. En France métropolitaine, c'est une commune sur deux (54 %). Paca fait partie des quatre régions où ces petites communes sont les moins représentées ; elles le sont cependant beaucoup plus qu'en Pays de la Loire (25 %), Île-de-France (23 %) et Bretagne (17 %). Les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes concentrent les deux tiers des petites communes de la région, alors qu'ils ne représentent que 39 % de l'ensemble des communes (*figure 1*). Dans ces deux départements, sept communes sur dix comptent moins de 500 habitants. À l'inverse, seulement 3 % des communes des Bouches-du-Rhône ont moins de 500 habitants, proportion la plus faible des départements de province après la Loire-Atlantique.

Des petites communes particulièrement étendues

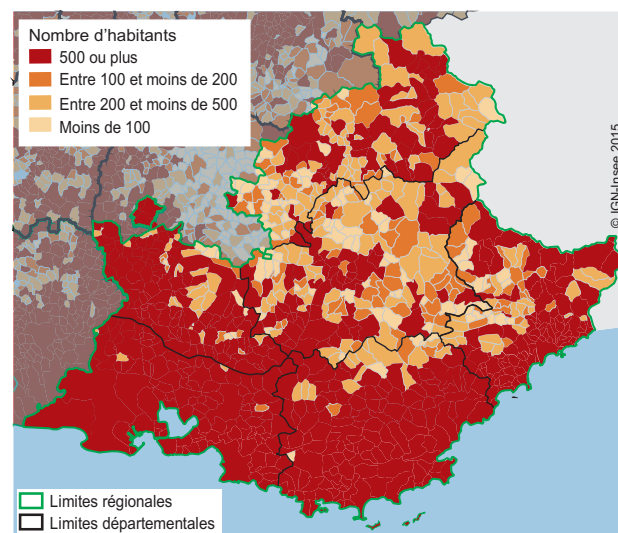
Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région de province où la part de la population des petites communes est la plus faible : moins de 2 % de la population régionale, soit 81 400 habitants. Faiblement représentées dans les quatre départements les plus urbanisés, elles rassemblent néanmoins un habitant sur cinq dans les Hautes-Alpes et un sur six dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Les petites communes de la région sont très étendues. Avec une superficie de 27 km² en moyenne, elles sont beaucoup plus

vastes que la moyenne des petites communes métropolitaines (12 km²). Provence-Alpes-Côte d'Azur compte même les trois petites communes les plus étendues de France métropolitaine : Saint-Paul-sur-Ubaye (206 km²), Névache (192 km²) et Prads-Haute-Bléone (166 km²).

1 Deux tiers des communes de moins de 500 habitants sont situées dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes

Communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon la taille en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013

Près d'un tiers de petites communes en moins depuis 1968

En 45 ans, le nombre de communes de moins de 500 habitants de la région a chuté de près d'un tiers, soit la plus forte diminution hors Île-de-France (figure 2). Les Bouches-du-Rhône (- 71 %) et le Var (- 60 %) figurent parmi les départements métropolitains où ce nombre a le plus diminué. La réduction du nombre de petites communes s'explique essentiellement par leur croissance démographique, qui leur permet de franchir le seuil de 500 habitants sans modification de leur contour. Cent trente petites communes, parmi les 567 que comptait la région en 1968, ont dépassé depuis cette date les 500 habitants de cette façon. La fusion de petites communes contribue également à en réduire le nombre (encadré). Ce phénomène est plus fréquent en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ailleurs.

Un dynamisme démographique important

La baisse du nombre de petites communes entraîne mécaniquement une perte de la population de cette classe de communes, qui se traduit plus faiblement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 13 %) qu'en moyenne dans l'ensemble de la France métropolitaine (- 18 %). Dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, le dynamisme démographique des communes qui restent sous le seuil des 500 habitants compense l'effet de la diminution, pourtant importante, de leur nombre : la population des petites communes y croît respectivement de 360 et 2 200 habitants.

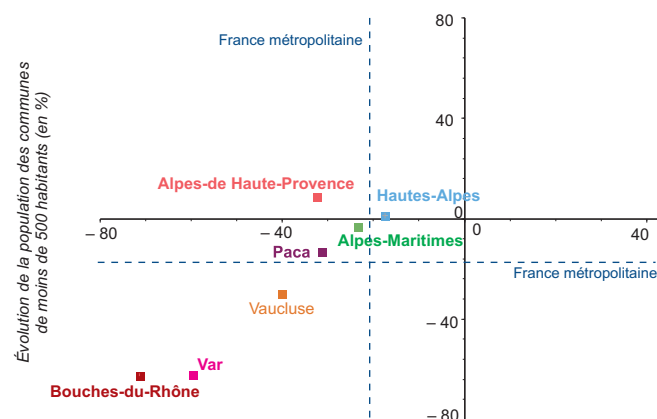
Les 389 communes de moins de 500 habitants que compte la région en 2013 ont bénéficié d'un dynamisme démographique important depuis 1968. Sur leurs contours actuels, la population a progressé de + 1,0 % par an, soit un rythme un peu plus élevé que l'ensemble des

communes régionales (+ 0,9 %). C'est, de loin, la plus forte augmentation de la France de province.

Entre 1968 et 1975, la population des communes actuellement sous le seuil des 500 habitants a fortement diminué (- 0,8 % par an), sous l'effet de l'exode rural. Elle s'est en effet réduite à un rythme deux fois plus important, dans les petites communes isolées, c'est-à-dire situées hors de l'influence d'un pôle urbain. Ce n'est qu'après 1975 qu'elle a recommencé à augmenter, de manière forte, en raison principalement du phénomène de périurbanisation. Cette progression a été ainsi plus de deux fois plus élevée pour les petites communes situées à proximité d'un pôle urbain. ■

2 Le nombre de petites communes a plus fortement diminué en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne nationale

Évolution du nombre de communes de moins de 500 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de leur population entre 1968 et 2013



Évolution du nombre de communes de moins de 500 habitants (en %)

Source : Insee, Recensements de la population 1968 et 2013

Des fusions plus nombreuses qu'ailleurs, notamment dans les Alpes-de-Haute-Provence

En 1971, la loi Marcellin encourageait le regroupement de communes, en permettant aux communes fusionnées de garder certaines prérogatives, notamment d'être représentées au sein du conseil municipal de la nouvelle entité.

En 45 ans, ces fusions ont concerné 48 petites communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 42 sur la seule période 1968-1975. Seulement 4 ont été rétablies depuis 1975. Au total, 44, soit 8 % des petites communes de 1968, ont ainsi cessé d'exister en tant qu'entités autonomes. Cette part est la plus élevée de toutes les nouvelles régions de France métropolitaine.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, 37 petites communes ont fait l'objet de regroupements entre 1968 et 2010, soit 18 %, quasiment toutes entre 1968 et 1975. C'est après la Haute-Marne, le département métropolitain où les regroupements ont été les plus nombreux. Dans les Hautes-Alpes, 6 ont disparu, dont 5 entre 2010 et 2015. Ce département fait partie des rares de France métropolitaine qui comptent encore des fusions durant cette période.

Sources

Les populations officielles des communes, issues du recensement de la population, viennent de paraître. Elles font référence à la population au 1^{er} janvier 2013 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2015. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Comme chaque année depuis 2009, elles sont authentifiées par un décret et accessibles sur le site Insee.fr.

Cette étude porte sur les populations communales issues des cinq derniers recensements de la population exhaustifs réalisés en 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, ainsi que sur les populations en date de référence au 1^{er} janvier 2008 et au 1^{er} janvier 2013, issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées depuis 2004.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpent
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Claire Joutard

ISSN : 2417-1417 (en ligne)
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Chéron S., Escapa C., « Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants », *Insee Focus* n° 52, décembre 2015
- Artaud D., Samyn S., « Recensement de la population - Entre 2008 et 2013, 70 760 habitants supplémentaires », *Insee Flash Paca* n° 21, décembre 2015
- Retrouvez les données sur les populations légales 2013 sur insee.fr

